

Réforme du Contrat de croissance et de solidarité : toujours plus pour le porte-monnaie des haut alpins.

Les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales se sont inscrites dans une démarche contractuelle qui a pris en 1996 la forme d'un pacte de stabilité financière, puis du contrat de croissance et de solidarité. Ces outils visaient à garantir les ressources des collectivités territoriales grâce à une programmation pluriannuelle de leurs dotations à travers une enveloppe évoluant en fonction d'indices économiques (le taux d'inflation et le taux de croissance). Mais désormais, ce contrat est reconduit d'année en année, et les élus locaux ne l'apprennent au mieux qu'en septembre, ce qui ne permet pas une relation équilibrée entre les collectivités locales et l'Etat.

Depuis 1997, ce contrat avait donc permis aux collectivités de bénéficier d'une progression de leurs dotations en lien avec la croissance économique. Or, **le projet de loi de finances pour 2008** prévoit que cette enveloppe ne pourra pas croître au-delà de l'inflation. Ainsi, sous couvert d'orthodoxie budgétaire, le gouvernement signe la fin du contrat de croissance et de solidarité. **Moyen commode pour financer les mesures fiscales adoptées cet été !**

Le Gouvernement brise ainsi un contrat qui avait permis de compenser en partie l'écart entre les charges transférées aux collectivités et les ressources apportées en compensation. **L'Etat économisera ainsi, aux dépens des collectivités territoriales et leurs administrés, 400 millions d'euros dès 2008, dont 115 millions d'euros pour les seuls départements !**

Mais, alors que les collectivités assument des charges toujours plus importantes découlant des décisions imposées par l'Etat, le contrat de croissance et de solidarité n'est pas un privilège qui leur a été accordé, mais bel et bien un outil de solidarité nationale.

Une fois encore, la remise en cause du contrat de croissance et de solidarité, s'est faite **sans concertation**, alors même que le Gouvernement dit vouloir rebâtir avec les collectivités une relation contractuelle responsable.

Les socialistes haut alpins demandent donc le maintien du contrat de croissance et de solidarité dans sa forme actuelle et n'hésiteront pas à faire pression sur les parlementaires haut alpins pour cela.

En revanche, **une refondation d'ensemble des relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales s'impose désormais. Cela permettrait de rétablir l'autonomie financière et la responsabilité fiscale des collectivités**, qui devraient pouvoir bénéficier de ressources pérennes et dynamiques afin d'être à même d'assurer sereinement les missions que les collectivités et le Conseil Général des Hautes-Alpes mènent, **et notamment celles de justice sociale qu'elles doivent assurer à la place de l'Etat UMP.**